

1^{ère} rencontre du Club régional
Quartiers durables de Rhône-Alpes

28 janvier 2010, Charbonnières les Bains

C O M P T E R E N D U

► SOMMAIRE

- ◆ *Introduction* p. 2
- ◆ *Tour de table* p. 3
- ◆ *I. Rappel des priorités régionales en matière de soutien aux quartiers durables* p. 3
- ◆ *II. Présentation de chaque quartier lauréat* p. 3
- ◆ *III. « Quartiers durables : Quel contenu ? Références en Scandinavie », présentation de Gilles SABATERIE de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise* p. 3
- ◆ *IV. Les modalités de fonctionnement du Club et les thèmes de réflexion proposés* p. 4

Vous pourrez retrouver toutes les informations relatives à cette rencontre ainsi que les supports de présentation dans la rubrique « Quartiers durables de Rhône-Alpes » <http://territoires.rhonealpes.fr/>

INTRODUCTION

Philippe DHENEIN, Directeur général adjoint du Pôle territoires, rappelle les étapes de l'appel à projets Quartiers durables de Rhône-Alpes et indique que le travail sur les quartiers durables permettra de réfléchir à comment mieux construire en reconstruisant la ville sur elle-même notamment.

« Je suis heureux de vous accueillir pour échanger sur les quartiers durables dans un contexte de réflexions foisonnantes sur le sujet du développement durable.

S'agissant du Grenelle nous sommes nombreux à avoir fondé beaucoup d'espairs dans la démarche et son caractère novateur. Le Président de la Région Rhône-Alpes s'y est fortement impliqué, mandaté par l'Association des Régions de France - et par contre coup les vice-présidents, notamment ceux en charge de l'aménagement du territoire et du logement. Aujourd'hui, le résultat est mitigé, le chantier législatif a pris du retard, la communication s'essouffle.

Copenhague aussi laisse un goût d'amertume et la traduction concrète tarde à venir. Jean-Jack Queyranne en est revenu conforté dans l'idée qu'il vaut mieux privilégier les actions venues d'en bas à défaut de décisions prises au sommet.

A travers cet appel à projets, nous avons le souhait de tirer les enseignements d'expériences locales pour en faire profiter l'ensemble du territoire.

Il y a déjà une quinzaine d'années, les Parcs naturels régionaux ont constitué l'avant-garde d'une nouvelle conception du développement rural qui permettait de développer une logique de maintien des populations accompagné d'un projet de développement économique adapté. Cette vision a conduit à éviter la stérilisation d'espace pour un développement cohérent. Ces territoires ont été, en leur temps, un ferment pour des territoires plus « banals », dans une sorte de « transfert de technologies ».

Aujourd'hui vous êtes, vous aussi, des « expérimentateurs », qui vont peut-être essayer les plâtres pour d'autres qui profiteront de vos bonnes (ou mauvaises) expériences. Pour les élus parce qu'ils ont des rendez-vous réguliers avec la démocratie, pour les techniciens parce qu'ils exécutent et mettent en œuvre les décisions prises, l'objectif est bien de progresser ensemble.

Il s'agit aussi, pour la Région, de passer d'une logique de guichet à une logique qui suscite la créativité et met tout le monde en mouvement, celle de l'appel à projets, forme de soutien qui tend à se généraliser à l'instar des dispositifs européens.

Difficile choix du jury qui souhaite que personne ne reste au bord du chemin. Aux moins prêts, il donne le temps de mûrir. Il n'y a pas les « happy few » et les autres, mais le souhait d'une logique collective contaminante, de capitalisation des démarches les plus constructives.

Sur le fond, il y a quelques années, on aurait pu se contenter de bâtiments à haute qualité environnementale. Mais aujourd'hui, la HQE ne suffit plus et il nous faut dépasser l'échelle du bâtiment pour résoudre des questions qui répondent à des besoins sociaux et sociétaux. La prise en compte de l'environnement, du bilan carbone de la ville oblige à se poser d'autres questions : celle de l'organisation de la ville, celle du modèle de métropole du futur. On ne construira plus de maison isolée dans les collines du périurbain car le foncier est une ressource non renouvelable et qu'il faut absolument, avec le logement faire aller la question des transports.

C'est aussi sans doute ainsi qu'on résoudra le clivage entre planification et programmation, encore présent aujourd'hui dans l'organisation du Grenelle de l'environnement : à l'urbanisme, la planification et aux transports, la programmation. L'échelle du quartier oblige au mix des deux enjeux et des deux approches.

L'appel à projets Quartiers durables de Rhône-Alpes ouvre sur le génie urbain, les réseaux, l'inter-modalité... Et bientôt, plutôt que de faire l'inévitable pèlerinage à Fribourg, des exemples rhônalpins plus performants encore feront avancer les projets urbains ici, en Région Rhône-Alpes. »

TOUR DE TABLE

Pierre BEZINA, Directeur des politiques territoriales, rappelle que l'esprit dans lequel a été initié ce travail n'est pas un esprit de concours, chaque dossier étant à un stade différent. En associant les non-lauréats à ce Club des quartiers durables de Rhône-Alpes, la Région souhaite apporter un appui à chacun, afin que certains projets puissent, eux aussi être lauréats lors d'un nouvel appel à projets éventuel que les techniciens de la Région porteront devant les élus régionaux de la mandature à venir.

Il évoque le rôle fondamental du quartier dans la construction d'une ville, échelle compréhensible par les citoyens parce qu'elle touche la vie de tous les jours.

I. RAPPEL DES PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE SOUTIEN AUX QUARTIERS DURABLES

Les priorités régionales sont rappelées par Laetitia ZAGHOUANE ainsi que les piliers du développement durable (cf. présentation PowerPoint « Résultats de l'appel à projet, Modalités de fonctionnement du club » première partie). Les quartiers retenus et leurs configurations urbaines correspondantes sont évoqués.

II. PRÉSENTATION DE CHAQUE QUARTIER LAURÉAT

Cf. PowerPoint de présentation accessible sur le site du Portail territoires.

III. « QUARTIERS DURABLES : QUEL CONTENU ? RÉFÉRENCES EN SCANDINAVIE », PRÉSENTATION DE GILLES SABATERIE DE L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Cette présentation fait état des 40 années d'expérience dans les pays du Nord et met notamment l'accent sur l'accessibilité aux quartiers car l'urbanisme y a très tôt pris en compte les déplacements. Les véhicules ne sont pas visibles au pied des maisons. Une place importante est faite à la nature en ville tant à Malmö qu'à Stockholm, mais pour autant aucun discours pénalisant n'est développé sur la voiture.

Contrairement à Fribourg où le projet urbain semble avoir rencontré une population d'étudiants et de cadres, sociologiquement très marquée, faite de militants du développement durable, la logique d'urbanisation suédoise répond à une mixité fonctionnelle et profite aux personnes défavorisées et fragiles.

Ce qui fait barrage dans nos pays semble réalisable et possible en Scandinavie. Il nous faut réaliser en Rhône-Alpes ce qu'on va visiter en Suède.

IV. LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU CLUB ET LES THÈMES DE RÉFLEXION PROPOSÉS

Laetitia Zaghouane revient sur l'accompagnement régional. Le but de ce réseau technique est d'apporter des solutions concrètes et une meilleure adéquation des aides régionales.

Un calendrier et de premiers thèmes de travail sont proposés. Il est prévu d'inviter des intervenants extérieurs en fonction des thèmes qui seront abordés. Des suggestions d'intervenants et de thèmes sont possibles..

Le Club propose des sujets qui pourraient également être examinés lors des 4 dates prévues :

- ◆ les quartiers durables en milieu rural,
- ◆ la gestion des eaux pluviales,
- ◆ le recyclage du foncier lors de changement d'usage et l'association de la société civile,
- ◆ la viabilité économique des projets durables, face aux aménageurs,
- ◆ les formes urbaines économes,
- ◆ l'habitat coopératif,
- ◆ les autres modes de déplacement que sont la voiture partagée et le covoiturage,
- ◆ l'intégration du développement durable dans la restructuration urbaine,
- ◆ l'intégration des clauses sociales dans les marchés de construction,
- ◆ la gestion de la concentration des problèmes sociaux,
- ◆ la présence de la nature dans ces opérations, les jardins partagés,
- ◆ les problèmes de nuisances sur ces quartiers qui restent à investir.

Une articulation technique est prévue avec le club des éco-quartiers lancé par l'Etat.

Les membres du Club souhaitent que soient invités lors d'une réunion des représentants de la profession des promoteurs car un problème important pour les aménageurs consiste à trouver le promoteur qui répondra à leurs attentes. Martine ROBIN trouve intéressant que cette demande soit prise en compte.

Une rubrique « Quartiers durables » va être créée sur le Portail des territoires, sur laquelle seront déposés les documents relatifs à l'appel à projets.

Une plateforme commune de partage, espace coopératif, est étudiée. Il pourrait s'agir d'un forum d'échanges créé afin de permettre aux membres du Club de partager leur expérience et de travailler ensemble.

Les entretiens organisés dans les 2 ou 3 prochains mois par les Agences d'urbanisme, les référents techniques des quartiers et les chargés de mission de la Direction des Politiques Territoriales, aborderont la mise en œuvre des aides financières de la Région. Toutefois, la première Commission permanente de la Région, attribuant les financements, n'interviendra certainement pas avant le mois de mai, après la mise en place du nouvel exécutif.

Un questionnaire sur chacun des projets retenus sera rempli par les référents techniques, à l'issue de ces entretiens, afin d'identifier les attentes et difficultés, les innovations, ainsi que les partenaires avec lesquels chacun travaille.

Rhône-Alpes Région

la Citoyenne

Direction des Politiques Territoriales - Service Ingénierie, Planification, Connaissance des Territoires

CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES

78 route de Paris - BP 19 - 69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

Téléphone 04 72 59 46 67 / Télécopie 04 72 59 47 84

courriel : dptipct@rhonealpes.fr